



# Politique d'hygiène

Le présent document est une référence pour certaines questions concernant les mesures à suivre d'hygiène des tout-petits ainsi qu'une politique interne sur la gestion d'assainissement des installations

## TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	page 3
2. Conditions sanitaires des lieux	
2.1 –Entretien des locaux et du mobilier	page 3
2.2 –Entretien d’articles d’utilisation courante	page 3
2.3 –Terrain de jeux	page 4
2.4 –Qualité de l’air	page 4
3. Habitudes d’hygiène corporelle	
3.1 –Éducatrices	page 4
3.2 –Enfants	page 5
4. Précautions universelles	page 6
5. Alimentation	page 6
6. Politique sur les médicaments	page 7
7. Infections en milieu de garde	page 7
8. Prévention des accidents	
8.1 –Personnel	page.8
8.2 –Responsabilité du parent	page 8
9. Politique en cas d’accident ou situation d’urgence	page 9
10. Conclusion	page 9

## ANNEXES

# 1 « Mesures d’hygiène de base »	page 10
# 2 « Aide-mémoire pour le service de garde » Locaux	page 11
# 3 « Aide-mémoire pour le service de garde » cours/terrain de jeux	page 12

## **1 – INTRODUCTION**

La garderie Le Jumello reconnaît l'importance de l'existence d'une politique de santé et de sécurité. Ce document a été élaboré dans le but de le promouvoir auprès des parents-utilisateurs et du personnel. Les tâches et les responsabilités de tous et chacun y sont clairement définies.

Cette politique de santé et de sécurité a pour principaux objectifs d'informer, de favoriser le bien-être à la garderie, et de standardiser les bonnes habitudes relatives à l'hygiène et la sécurité; parmi celles-ci, l'application des mesures préventives diminuant efficacement les risques de maladie ou d'accident.

## **2 – CONDITIONS SANITAIRES DES LIEUX**

### **2.1 – Entretien des locaux et du mobilier**

#### **➤ CUISINE**

La cuisinière désinfecte les comptoirs de travail, la surface de la cuisinière électrique et son évier à tous les jours. De plus, elle nettoie le réfrigérateur, les congélateurs et entretient ses espaces de rangement au besoin.

L'évier double de la cuisine ne sert que pour les besoins de la cuisine.

La vaisselle est bien rincée avant d'être placée au lave-vaisselle et lavée à l'eau chaude à une température minimale de 43°C soit 110°F, avec un produit désinfectant. La température de l'eau au robinet est maintenue à 49°C soit 120°F.

#### **➤ SALLES DES TOILETTES**

Le préposé à l'entretien lave les toilettes, les sièges et les éviers à tous les jours avec un produit désinfectant.

#### **➤ SALLES DE JEUX, AUTRES LOCAUX ET VESTIAIRE**

Le préposé à l'entretien balaie et nettoie les planchers à tous les jours avec un produit désinfectant.

Durant l'hiver, chaque personne, avant d'entrer dans la garderie, doit laisser ses bottes au vestiaire afin de maintenir les planchers propres et de prévenir les chutes.

Durant les autres saisons, après avoir déchaussé les enfants, le sable est vidé dans les poubelles au vestiaire, afin d'éviter qu'il ne se répande partout.

Les placards et armoires dans les locaux sont entretenus par les éducatrices.

### **2.2 – Entretien d'articles d'utilisation courante**

Les tables à langer et les pots sont désinfectés après chaque usage tout comme le matériel touché par les mains.

Les matelas pour la sieste sont désinfectés par l'éducatrice responsable du groupe, une fois par semaine et chaque enfant à son matelas assigné. A la pouponnière, chaque enfant a son lit bien identifié à son nom et les lits sont désinfectés une fois par semaine par l'éducatrice.

Les chaises hautes, les tables et les comptoirs sont désinfectés avant et après chaque repas. Dans les locaux, les petites chaises sont désinfectées par l'éducatrice une fois la semaine.

La vaisselle et le linge souillé sont lavés dans des lavabos différents.

## 2.2 – Entretien d'articles d'utilisation courante (suite)

Les jouets sont lavés et désinfectés au lave-vaisselle selon une cédule avec les produits V-TO (OXIVIR) le plus fréquemment possible; particulièrement pour les groupes d'âge ou les enfants portent tout à leur bouche. Les jouets portés à la bouche ainsi que les jouets en peluche ne doivent pas être partagés. Les hochets de dentition sont désinfectés à tous les jours. Les routines de désinfection comprenant également les jouets volumineux, sont assumés par les éducatrices. En cas d'épidémie, la fréquence de lavage est augmentée.

Les draps sont lavés par la garderie. Les couvertures et les toutous favoris doivent être lavés par une personne désignée ou par les éducatrices, une fois par semaine. Les jouets en peluche sont acceptés exceptionnellement durant la période d'intégration.

Les débarbouillettes souillées par l'urine ou les selles, sont lavées séparément et non avec le reste de la lingerie. Elles trempent au préalable dans une solution désinfectante. Les éducatrices se chargent de ces tâches. Toute autre lingerie est également lavée avec une solution désinfectante.

Tous les articles personnels (sucettes, biberons, gobelets, etc.) doivent être bien identifiés au nom de chaque enfant. La désinfection des tétines et sucettes est assumées par l'éducatrice. Les vêtements souillés des enfants sont remis aux parents à chaque jour pour être lavés à la maison.

*(Voir en annexe l'aide mémoire concernant le nettoyage et la désinfection dans le service de garde pour pouponnière et enfants (adopté par Germaction prévention des infections comme procédures à la garderie)*

## 2.3 – Terrain de jeux

Les aires de jeux sont nettoyés par une compagnie extérieure et laver sous pression à chaque ouverture au printemps. Durant la période estivale à chaque fin de journée la personne responsable de la fermeture doit arroser les jouets et structures de jeux avec une solution désinfectante.

## 2.4 – Qualité de l'air

La circulation de l'air est assurée par un système de thermopompe. Ce dernier régularise la température ambiante. De plus, la garderie s'est dotée, d'un échangeur d'air à chaque étage pour permettre des renouvellements d'air constants.

Les éducatrices peuvent durant la journée, ouvrir la fenêtre de leur local quelques moments afin d'y faire entrer de l'air frais en plus grande quantité.

# 3 – HABITUDES D'HYGIÈNE CORPORELLE

## 3.1 – Éducatrices

Il est reconnu que l'incidence de certaines maladies infectieuses en garderie peut diminuer de 50% à 72% avec la pratique du lavage des mains. Il est donc important que les éducatrices se lavent les mains selon la technique de lavage suivante :

- Enlever ses bijoux (bagues), etc.
- Se mouiller les mains et savonner toute la surface
- Frictionner la paume de chaque main
- Entrelacer les doigts et frotter pour nettoyer les espaces entre les doigts
- Frictionner le bout des doigts, le dos de la main, les poignets, le tout environ 30 secondes (au besoin, utiliser une petite brosse pour nettoyer les ongles)
- Rincer à l'eau courante
- Sécher les mains avec une serviette de papier et utiliser la serviette pour fermer le robinet.

### 3.1 – Éducatrices (suite)

On doit laver ses mains dans les moments suivants :

- En arrivant et en quittant la garderie
- Avant et après avoir mangé où manipuler des aliments
- Avant et après les changements de couches
- Après être allées à la toilette ou avoir aidé un enfant à y aller
- Après avoir touché une surface sale ou du matériel souillé
- Après avoir toussé ou éternué
- Après s'être mouché où avoir aidé un enfant à se moucher
- Après avoir joué dehors
- Avant de changer un pansement et après l'avoir fait
- Avant de préparer un médicament (crème, gouttes, etc.) pour l'administrer et après l'avoir administré
- Après avoir été en contact avec un liquide biologique (sang, sécrétions nasales, etc.) même si l'on a porté des gants
- Chaque fois qu'on le juge nécessaire

On doit changer ses vêtements :

- A tous les jours car ceux-ci peuvent aussi être porteurs d'agents infectieux.
- Le personnel qui utilise le transport en commun pour venir travaillé doit avoir un linge de rechange avant et après son quart de travail.

### 3.2 – Enfants

Pour les mêmes raisons, les enfants doivent aussi se laver les mains fréquemment et adéquatement. Il est important que les éducatrices et les parents les sensibilisent et leur inculquent cette bonne habitude.

Les vêtements des enfants sont changés au besoin dans la journée s'ils sont souillés; et les enfants doivent porter des vêtements propres à tous les jours.

L'enfant qui arrive le matin à la garderie doit être propre. À la maison, il est essentiel de donner le bain à votre enfant à tous les jours et de laver ses cheveux au besoin.

#### Changement de couches

La fréquence des changements de couches est ajustée selon le besoin. Suivre la méthode suivante :

- Se laver les mains
- Rassembler tout le matériel nécessaire. Cette précaution assure la sécurité de l'enfant et permet une plus grande efficacité
- Placer l'enfant sur la table à langer, lui enlever sa couche et maintenir le siège soulevé
- Après avoir enlevé la couche de l'enfant, la replier vers l'intérieur et la jeter dans une poubelle munie d'un couvercle qui est hors de la portée des enfants, avant de poursuivre la procédure
- Laver à l'eau savonneuse de l'avant vers l'arrière, rincer et assécher la peau de l'enfant. Au besoin, utiliser un mouchoir de papier pour appliquer l'onguent ou la crème
- Mettre une nouvelle couche et habiller l'enfant
- Laver et essuyer les mains de l'enfant après lui avoir mis la nouvelle couche
- Nettoyer et désinfecter la table à langer et tout ce qui a été touché après chaque changement de couche
- Se laver les mains à fond

Les couches et les serviettes de papier souillées sont jetées dans une poubelle fermée munie d'un sac de plastique. Les débarbouillettes utilisées sont déposées dans un seau identifié. Le port de gants n'est recommandé que dans le cas de plaies, de dermatoses ou de présence de sang dans les selles.

### Brossage des dents

A la garderie, les éducatrices d'enfants de 18 mois et plus, réservent dans leur routine quotidienne, un moment après le dîner pour le brossage des dents. Pour ce faire, chaque enfant doit avoir une petite brosse à dents identifiée à son nom, ayant 2 ou 3 rangées de soies souples et un manche droit. Le contact de l'orifice du tube avec les brosses à dents est évité en utilisant par exemple une languette de papier pour chaque enfant sur laquelle on dépose un petit pois de dentifrice. L'enfant apprend à ne pas avaler le dentifrice et à se rincer la bouche avec de l'eau. Les brosses à dents sont rincées sous l'eau après chaque usage sans toucher les soies, et rangées dans un porte-brosse à dents hygiénique. Elles doivent être renouvelées lorsque les soies commencent à être abîmées ou recourbées. Le porte-brosse doit être lavé une fois par semaine au lave-vaisselle. Il faut entreposer les brosses à dents pour qu'elles ne se touchent pas et ne dégoulinent pas les unes sur les autres mais qu'elles sèchent à l'air libre.

### A la toilette

L'éducatrice enseigne l'hygiène des parties génitales aux enfants et supervise lorsque ceux-ci vont à la toilette pour s'assurer qu'ils s'essuient bien. La toilette est lavée entre chaque utilisation.

## **4 – PRÉCAUTIONS UNIVERSELLES**

*Voir document « Mesures d'hygiène de base » en annexe.*

Ces mesures préventives sont obligatoires pour le personnel. Dans les situations où on doit les appliquer; il faut s'assurer que les autres enfants soient tenus à l'écart afin qu'ils n'aient pas de contact avec le sang.

Étant donné cette nouvelle réalité que notre société ne peut contourner, une sensibilisation auprès des enfants ne peut être néfaste, à la maison comme à la garderie. On peut concevoir celle-ci comme le prolongement d'une série de mises en garde auxquelles on soumet nos enfants au cours de leur apprentissage de la vie. Par exemple, leur expliquer qu'on ne doit pas toucher le sang de nos amis si ceux-ci ont une blessure.

Notre personnel s'assure de faire une formation sur les maladies transmissibles par le sang.

### Les morsures

Jusqu'à 3 ans, il n'est pas rare que des enfants aient une tendance à mordre. Ceux-ci qui ne maîtrisent pas encore tout à fait bien la parole mordent parce qu'ils sont en colère, pour attirer l'attention, parce qu'ils sont fatigués ou pour toutes autres raisons. Les éducatrices visent à réduire le risque de ces incidents en prenant les moyens nécessaires et par des interventions appropriées.

Lorsqu'une morsure occasionne un bris de la peau, la garderie informe les parents. Il est conseillé dans un pareil cas, pour le mordeur comme pour le mordu, de consulter un médecin moins de 3 heures après la morsure afin de déterminer la pertinence d'une vaccination contre l'hépatite B. Il est à noter que le risque d'infection du HIB est jugé très minime tandis que le danger de contacter le virus du sida par la morsure est nul selon de récentes études.

## **5 – ALIMENTATION**

*Voir la politique alimentaire*

La cuisinière applique les normes d'hygiène reconnues quant à la manipulation de la nourriture.

Parallèlement au menu de la garderie, les éducatrices s'assurent d'offrir souvent de l'eau aux enfants.

Dans chaque local, une liste des restrictions alimentaires est affichée à la vue.

## **6 - POLITIQUE SUR LES MÉDICAMENTS**

*Voir les règlements de Régie Interne, article 22.*

L'administration d'un médicament ne peut être effectuée que par une éducatrice responsable. Aucune suppléante ne peut administrer un médicament, à moins qu'elle ne soit assignée à un poste de remplacement à long terme de plus de 8 semaines consécutives. Le cas échéant, elle doit faire appel à une autre éducatrice permanente ou à la directrice. Les médicaments sont rangés sous clé et hors de portée des enfants.

## **7 – INFECTIONS EN MILIEU DE GARDE**

### **Règlements de la Régie Interne de la garderie**

L'enfant qui fréquente la garderie se joindra au fonctionnement normal de la garderie. Le parent ne pourra réclamer que l'enfant demeure à l'intérieur lors des activités extérieures, en évoquant des raisons de santé.

L'enfant devra être gardé à la maison ou la garderie demandera au parent de venir chercher son enfant au plus tôt dans la journée :

- Lorsque l'enfant a une maladie contagieuse sauf dans les cas prévus dans la politique de santé;
- Lorsque l'enfant ne peut participer aux activités à cause de son état de santé;
- Lorsque l'enfant est fiévreux (voir protocole d'administration de l'acétaminophène);
- Lorsque l'enfant a la diarrhée;
- Lorsque l'enfant a des vomissements;
- Lorsque l'enfant a une toux creuse et persistante et son état général ne lui permet pas de suivre son groupe.

Lorsque l'enfant présente des symptômes s'apparentant à ceux d'une maladie contagieuse ou pour toute autre raison qu'elle juge valable, la garderie peut exiger un certificat médical indiquant le diagnostic et la date de retour possible à la garderie.

Pour toutes les maladies contagieuses, il est important de prévenir le plus tôt possible la garderie de sorte que soient prises toutes les dispositions nécessaires à leur prévention en fonction des modalités de retour prévu dans la politique de santé.

Voici les principales infections que l'on retrouve en garderie selon une publication de l'O.S.G.E.  
« Les infections en milieu de garde » :

- |  |                             |
|--|-----------------------------|
| ▪ Conjonctivite infectieuse                          | ▪ Oreillons                 |
| ▪ Coqueluche   | ▪ Otite moyenne             |
| ▪ Diarrhée épidémique                                | ▪ Pharyngite                |
| ▪ Érythème infectieux (cinquième maladie)            | ▪ Amygdalite à streptocoque |
| ▪ Giardiase  | ▪ Scarlatine                |
| ▪ Impétigo   | ▪ Rhume et grippe           |
| ▪ Laryngite  | ▪ Rougeole                  |
| ▪ Nuisances cutanées parasitaires (pédiculose, gale) | ▪ Rubéole                   |
|  | ▪ Varicelle                 |

Advenant le cas, la garderie avise les parents par voie de communiqué de la nature de l'infection, des symptômes, du mode de transmission, du traitement et des mesures de contrôle.

### Vaccination

Il revient au parent de tenir à jour le dossier d'immunisation de son enfant. Le service de garde tient à jour un dossier d'immunisation pour tous les enfants et les membres du personnel. Ce dossier devrait contenir l'information que l'on retrouve sur le carnet d'immunisation et devrait être vérifié à tous les six mois afin de le mettre à jour s'il y a lieu. L'évaluation de l'état immunitaire des enfants et des membres du personnel doit être faite de préférence par une infirmière ou un médecin. Advenant l'apparition d'une maladie évitable par la vaccination, les personnes non vaccinées pourraient être exclues temporairement du service de garde (les périodes d'exclusion varient selon la maladie). Cette mesure d'exclusion exceptionnelle peut être appliquée par le directeur de la santé publique lorsque la situation le justifie.

## **8 – PRÉVENTION DES ACCIDENTS**

### 8.1 – Personnel

Le personnel doit s'assurer que tout son environnement et son matériel soient sécuritaires et adéquats selon le groupe d'âge. Retirer de la portée des enfants les jouets dont de petites pièces peuvent se détacher. Un léger bris peut rendre parfois un jouet coupant, il doit donc être retiré.

A l'extérieur, les éducatrices se placent à des points stratégiques pour mieux surveiller les enfants. Lors des sorties aux parcs avoisinants, les lieux et les équipements sont bien examinés pour détecter tout danger potentiel. Les enfants doivent porter un dossard.

Tous les produits dangereux sont identifiés et rangés sous clé, hors de la portée des enfants, aussitôt qu'ils ne sont plus utilisés.

A la cuisine, la porte est toujours fermée et barrée en l'absence de la cuisinière ou d'un autre occupant.

### 8.2 – Responsabilité des parents

Le parent peut contribuer à éviter les accidents à la garderie en respectant ces mesures simples. Il suffit d'y penser.

Éviter de laisser dans le casier de l'enfant ou dans ses poches de pantalon, des petits objets comme la monnaie ou des friandises.

Le port de bijoux est à proscrire étant donné qu'ils peuvent également être cause d'accidents. Pour l'enfant qui a les oreilles percées, optez pour des « boutons » dotés de solides attaches, au lieu d'anneaux.

Ne laisser aucun médicament dans le vestiaire même s'il est rangé dans le sac de l'enfant; car un petit fouineur pourrait bien le trouver appétissant.

Les restes de biberons doivent être vidés, car en l'absence de réfrigération, les bactéries se développent à une vitesse folle, augmentant les risques d'empoisonnement.

Refermer en tout temps les portes de clôtures, car un petit fuyard pourrait s'aventurer dans la rue.



## **9 – POLITIQUE EN CAS D'ACCIDENT OU SITUATION D'URGENCE**

### **Règlements de la Régie Interne de la garderie**

Dans les cas de blessures majeures ou de malaises qui requièrent des soins immédiats et spécialisés :

- La garderie fait appel aux services ambulanciers
- Le personnel de la garderie applique les premiers soins
- La garderie prévient les parents le plus rapidement possibles et accompagne l'enfant en attendant les parents

Conformément à l'article 20 du Règlement sur les services de garde, tous les membres du personnel de garde ont suivi avec succès un cours de premiers soins reconnu par le MFA.

Les frais ambulanciers sont assumés par les parents.

Il est important de tenir à jour la fiche médicale de votre enfant à la garderie et les numéros de téléphone où il est possible de vous rejoindre en tout temps.

La garderie possède 3 trousse de premiers soins qui sont rangées dans des endroits spécifiques. Les éducatrices doivent s'assurer de les connaître.

Lors des sorties spéciales, une trousse de premiers soins fait toujours partie des bagages. Tous les membres du personnel et les autres accompagnateurs s'il y a lieu, doivent connaître le lieu exact où elle se trouve ou encore la personne qui en a la possession.

À la suite d'un accident, qu'il soit mineur ou majeur, ou d'un malaise qui requiert des soins spécialisés d'urgence, l'éducatrice rédige un rapport d'accident. Celui-ci est conservé dans les dossiers à la garderie.

Toute éducatrice, lors de son embauche, se voit remettre un document intitulé « Consignes d'évacuation en cas d'incendie » afin qu'elle connaisse ses tâches, les responsabilités de chacune et le plan d'évacuation en cas d'incendie. Les avertisseurs de fumée doivent être vérifiés une fois par année.

## **10 – CONCLUSION**

Il est impératif que les parents et le personnel collaborent et respectent cette politique dans le but d'assurer une bonne qualité de vie à notre garderie. C'est pourquoi tous les employés lors de leur embauche et les parents lors de l'inscription de leur enfant se voient remettre ce document.

# ANNEXE # 1

## Mesures d'hygiène de base

Pour prévenir les infections transmissibles par le sang



**1**

**Lavez-vous les mains** pendant 30 secondes après avoir été en contact avec du sang ou un liquide biologique souillé par le sang



**2**

**Couvrez les blessures** ou les éraflures avec un pansement le plus tôt possible jusqu'à ce qu'elles soient cicatrisées



**Ne partagez pas vos objets personnels** (brosse à dents, ciseaux, rasoirs, etc.)



**4**

**Utilisez une méthode barrière** (mouchoir, tissu) pour nettoyer le sang ou les liquides biologiques teintés de sang.

**5**

**Portez les gants en latex jetable** lorsqu'il y a contact avec du sang, des liquides biologiques teintés de sang ou des sécrétions génitales qui ne peuvent pas être retenus par une autre méthode barrière, ou s'il y a des lésions, dermatite ou eczéma sur les mains. Bien laver les mains aussitôt que vous retirez les gants.



**6**

**Nettoyez immédiatement** les surfaces maculées de sang ou autre liquide biologique teinté de sang et **désinfectez-les** avec une solution fraîche contenant une mesure d'eau de Javel et neuf mesures d'eau.



**7**

**Mettez le linge souillé par le sang** dans un sac en plastique scellé. Lavez-le séparément à la machine dans de l'eau chaude savonneuse.



**8**

**Placez les articles souillés par le sang** dans un sac en plastique scellé et mettez-le dans une poubelle doublée et fermée.

## ANNEXE # 2

### AIDE MÉMOIRE NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DANS LE SERVICE DE GARDE Les locaux

Semaine du : \_\_\_\_\_

#### Après chaque usage

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Débarbouillettes - bavettes					
Tables à langer					
Verres, assiettes et ustensiles					
Chaises-pots					
Peignes si non réservés à un enfant					
Sucettes (eau savonneuse)					
Biberons (lave-vaisselle)					
Lits et matelas si usager occasionnel					
Bacs de collations et de vaisselle du dîné					

#### Avant et après chaque repas

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Chaises hautes					
Dessus de tables					
Comptoirs					
Planchers					

#### Chaque jour

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Chaises de bébés					
Verres personnels					
Débarb. et serv. réservés à un enfant					
Petit jouet souvent porté à la bouche					
Planchers- interrupteur-poignées de portes-radio					
Poubelles					
Comptoir et cousin table à langer					
Comptoir section cuisine et étagère					
Lavabo					
Tous les distributeurs (savon-papier a mains-crème-solaire-désinfectant, etc.)					
Aimants (Top-lock) pour ouvrir les portes					
Tous les bacs de lavage et soulier					
Marche (booster) des lavabos et toilettes et siège d'appoint pour toilettes					

#### Chaque semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Lits et matelas si usager régulier					
Bas des murs hauteur enfant					
Gros jouets					
Armoires de rangements					
Literie					
Support de brosses à dents					

Dans chaque local, s'assurer qu'il y a suffisamment de :

- Savon à mains
- Papier à mains
- Papier de toilette
- Boîte de mouchoirs
- Désinfectant à mains pour l'éducatrice
- Crème solaire
- Linge pour le nettoyage
- Débarbouillettes
- Savon vaisselle

**En cas d'épidémie, la fréquence de lavage sera augmentée.**

**Il est préférable de laver les jouets avant de les désinfecter.**

**RECETTE** : 1 once d'eau de Javel d'usage domestique de 6% pour un gallon

**OÙ**

30 ml d'eau de Javel d'usage domestique de 6% pour 1 gallon d'eau

# ANNEXE # 3

## AIDE MÉMOIRE NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DANS LE SERVICE DE GARDE COURS/TERRAIN DE JEUX

Semaine du : \_\_\_\_\_

### Tous les jours

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits jouets					
Glissade					
Voiturettes					

### Après chaque usage

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Bac d'eau					

### Avant et après chaque repas

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Tables pin-nic					

### Chaque semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Bac de parc					
Maisonnette					
Équipement pour grimper- sauteur					
Poussettes/ poupons bus					
Module de jeux-glissade					
Carré de sable					
Animaux a bascule, trottinette					
Jouets utilisés par les enfants de moins de trois ans					

### Tous les mois

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Jouets du cabanon					

**En cas d'épidémie, la fréquence de lavage sera augmentée.**

**Il est préférable de laver les jouets avant de les désinfecter.**

**Les produits utilisés pour la désinfection doivent être conforme au programme Pate-Blanche.**